# Burundi: Libération des journalistes d'Iwacu Egide Harerimana, Christine Kamikazi, Terence Mpozenzi et Agnès Ndiribusa

## APPEL URGENT - L'OBSERVATOIRE

**Nouvelles informations**

**BUR 001 / 0121 / OBS 001**

Libération

**Burundi**

6 janvier 2021

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un partenariat de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) a reçu de nouvelles informations et vous prie d'intervenir sur la situation suivante au **Burundi**.

**Description de la situation :**

L'Observatoire a été informé de la libération d'**Egide Harerimana**, **Christine Kamikazi**, **Terence Mpozenzi** et **Agnès Ndiribusa**, quatre journalistes du groupe de média IWACU - Les Voix du Burundi, l'un des derniers médias indépendants du pays.

Le 24 décembre 2020, Egide Harerimana, Christine Kamikazi, Terence Mpozenzi et Agnès Ndiribusa, emprisonnés depuis 430 jours, ont été libérés après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle.

L'Observatoire rappelle que les quatre journalistes ont été arrêtés le 22 octobre 2019, en compagnie de leur chauffeur, Adolphe Masabarakiza - qui a été relaxé par la suite. Le 30 janvier 2020, ils ont été reconnus coupables de « tentative impossible de complicité d'atteinte à la sûreté de l'État » et condamnés à deux ans et demi de prison ainsi qu'à une amende d'un million de francs burundais (environ 418 Euros) par le Tribunal de Grande Instance de Bubanza. Le 5 juin 2020, cette condamnation a été confirmée par la C**our d'appel de Ntahangwa (Bujumbura). Au moment de leur arrestation, les quatre journalistes allaient enquêter sur des affrontements qui auraient opposé les forces de sécurité burundaises à un groupe de rebelles** plus tôt dans la matinée à Musigati, dans la province de Bubanza (à l'ouest du pays, à la frontière avec la République démocratique du Congo), et qui auraient fait de nombreux déplacés parmi la population civile. Bien qu'ils aient informé les autorités provinciales de leur déplacement dans le secteur, ils ont été arrêtés dès leur arrivée sur les lieux.

L'Observatoire salue la libération d'Egide Harerimana, Christine Kamikazi, Terence Mpozenzi et Agnès Ndiribusa mais rappelle qu'ils n'auraient jamais dû être emprisonnés en premier lieu, leur détention étant arbitraire en ce qu'elle ne visait qu'à sanctionner leurs activités pacifiques et légitimes de défense des droits humains et l'exercice de leur droit à la liberté d'expression.

L'Observatoire appelle les autorités burundaises à mettre fin à toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire, à l'encontre de tous les défenseurs des droits humains du pays, et à libérer toutes celles et ceux qui restent actuellement arbitrairement détenus.

**Actions requises :**

L'Observatoire vous prie de bien vouloir écrire aux autorités burundaises en leur demandant de :

i. Garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique d'Egide Harerimana, Christine Kamikazi, Terence Mpozenzi et Agnès Ndiribusa et de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Burundi ;

ii. Mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire, à l'encontre de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Burundi ;

iii. Procéder à la libération immédiate et inconditionnelle de l'ensemble des défenseurs des droits humains arbitrairement détenus au Burundi.

**Adresses :**

- S.E. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi. Twitter : @GeneralNeva

- M. Albert Shingiro, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement du Burundi. Twitter : @AShingiro

- M. Gervais Ndirakobuca, Ministre de la Sécurité Publique du Burundi.
Email : infos@securitepublique.gov.bi

- S.E M. Rénovat Tabu, Ambassadeur, Mission permanente de la République du Burundi auprès des Nations unies à Genève, Suisse.
Email : mission.burundi217@gmail.com

- S.E M. Thérence Ntahiraja, Ambassadeur, Ambassade du Burundi à Bruxelles, Belgique. Email : ambassade.burundi@gmail.com

Prière d'écrire également aux représentations diplomatiques du Burundi dans vos pays respectifs.

***
Paris-Genève, le 6 janvier 2021

Merci de bien vouloir informer l'Observatoire de toute action entreprise en indiquant le code de cet appel.

*L'Observatoire partenariat de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible. La FIDH et l''OMCT sont membres de ProtectDefenders.eu, le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'Homme mis en oeuvre par la société civile internationale.*

Pour contacter l'Observatoire, appeler la ligne d'urgence :

- E-mail : Appeals@fidh-omct.org
    - Tel FIDH : 33 1 43 55 25 18
- Tel OMCT : + 41 22 809 49 39

---

Copyright © 2010 Organisation Mondiale Contre la Torture PDF généré sur: January 18, 2021 13:05